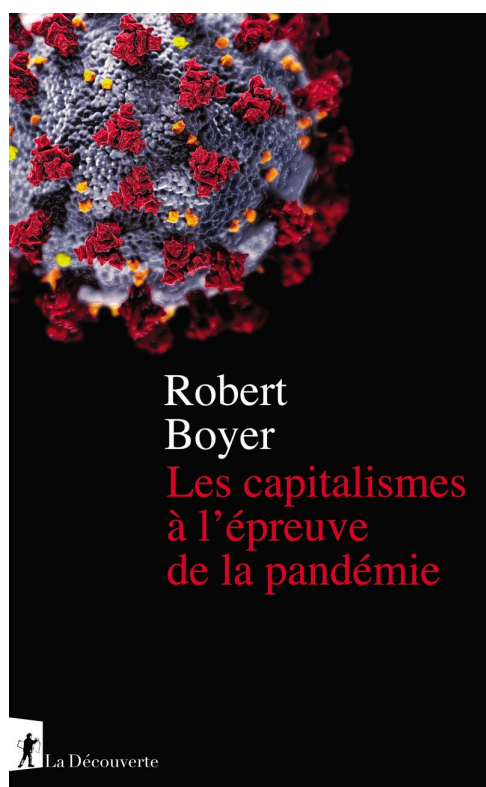


Robert Boyer. 2020. *Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie*. Paris : La Découverte.

*Les économistes se sont rarement intéressés aux processus par lesquels se construisent les règles du jeu, les institutions et les organisations dont la conjonction assure la résilience d'un régime socio-économique. Leur incompréhension de la longue dépression qui suivit l'effondrement du régime soviétique en Russie témoigne de cette lacune. Or, toutes proportions gardées, c'est bien la question posée par la sortie du coma dans lequel les économies ont été plongées pour tenter d'enrayer la pandémie de Covid-19. (Boyer 2020, 9)*



Cet angle mort de l'analyse chez les économistes explique probablement la raison de leur relatif silence depuis le début de la pandémie, économistes qui sont habituellement plutôt prompts à réagir dans les médias, notamment lorsque survient une crise.

Dans *Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie* paru en 2020 aux éditions La Découverte, l'économiste Robert Boyer tient une sorte de journal de la pandémie de la Covid-19 afin de « rendre intelligible » (p. 7) ses effets sur les sociétés et sur les économies. L'auteur propose en dix chapitres une analyse claire et précise permettant de comprendre les

différents processus économiques, financiers, sociaux et politiques induits par la pandémie[1]. Robert Boyer s'interroge d'emblée sur le vocabulaire à employer pour parler de cet événement planétaire, qu'il qualifie à la suite de Marcel Mauss de « fait social total » (p. 39). Pour l'auteur, le terme de crise est inapproprié car il renvoie aux ruptures plus ou moins brutales qui ponctuent régulièrement les économies et qui mobilisent États et gouvernements pour mettre en place des mesures afin d'en limiter les effets et de retrouver au plus vite la situation précédente. Cas emblématique de ces ruptures : la crise financière de 2008 dite des *subprimes* qui a conduit la plupart des gouvernements à intervenir massivement pour soutenir les banques et le système financier afin d'éviter un crack majeur. Or avec la pandémie, nous dit l'auteur : « recourir au terme de crise [...] suggère que les politiques mobilisées en 2008 pourraient répondre à la situation alors que les causalités sont aux antipodes. Une erreur de diagnostic induit un fourvoiement des politiques. » (Boyer 2020, 7)

Fidèle à la tradition de l'École de la régulation dont il est un des fondateurs[2] et un des principaux animateurs, Robert Boyer défend une interprétation hétérodoxe de l'économie dans le sens où il s'oppose aux courants dominants de pensée. Les travaux de l'école de la régulation, influencés à la fois par les théories keynésienne et marxiste, soulignent l'importance des dimensions historiques, institutionnelles et sociales dans le fonctionnement de l'économie ainsi que l'importance des régulations politiques (Boyer et Saillard 1995). L'analyse en termes d'équilibre statique[3] largement usitée par la tradition néo-classique depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle est alors remplacée par celle des processus dynamiques des économies en tenant compte à la fois de l'histoire des sociétés et des différentes formes institutionnelles qui, dans le temps et dans l'espace, codifient les rapports sociaux. Ce faisant, cette approche exige des chercheurs d'élargir leur horizon et de se nourrir de nombreuses disciplines, ce qui conduit l'auteur à préconiser « une intégration de l'économie dans les sciences sociales » (Boyer 2020, 11). En cohérence avec ce qui précède, l'auteur mobilise un large spectre de disciplines tout au long du livre afin de comprendre les conséquences de la pandémie : la théorie des crises, la démographie, la théorie de la décision, la science politique, l'économie de la santé, la théorie du développement, la théorie keynésienne, etc. L'histoire, et notamment l'histoire des pandémies, est également convoquée, permettant de souligner l'impact durable des précédentes pandémies sur les économies. Dans certains cas, elles ont même été des facteurs d'innovations — ainsi par exemple l'invention de l'attestation de déplacement lors de la grande peste de Marseille en 1720. Il est possible aussi de repérer certaines régularités sociales dans le phénomène pandémique : l'auteur rappelle que déjà « [...] en 1346 à Gênes les commerçants se rebellent contre le maintien par les responsables politiques des mesures de santé publique qui ruinent leurs affaires » (p. 12) ce qui n'est pas éloigné de « la logique des demandes du

Medef d'une relaxation du confinement en France en 2020 » (p. 36). En outre, malgré la complexité du phénomène provoqué par la Covid-19, l'auteur entend conduire l'analyse de façon systémique, ce qui n'est pas sans rappeler l'approche par la complexité d'Edgar Morin : « Cet inattendu et brutal changement précipite une série d'ajustements qui parcourent toute la société. [...] Autant de phénomènes qu'il convient d'analyser simultanément et non plus au sein d'approches distinctes. » (p. 11)

## **Le capitalisme ou des capitalismes ?**

Une des spécificités des théories de la régulation est de considérer qu'il n'existe pas un capitalisme dont il faudrait faire la théorie, comme Marx a pu le faire à son époque, mais des capitalismes. En effet, le capitalisme se transforme et se différencie dans le temps à travers les crises qu'il traverse et les compromis politiques nécessaires à son rétablissement qui varient d'un pays à l'autre : « [...] le point de départ des théories de la régulation c'est qu'elles font de la croissance et des crises, de leur variabilité dans le temps et dans l'espace une question centrale de l'analyse économique et rattachent ces phénomènes aux formes sociales en vigueur. » (Boyer 1986, 8) Autrement dit, il faut selon l'auteur prendre en compte les différentes déclinaisons du capitalisme selon l'organisation de la relation salariale, le degré d'acceptation des monopoles, la relation des banques centrales avec les autorités politiques, etc., pour comprendre qu'il n'existe pas un capitalisme, mais des capitalismes.

Cette idée qu'il existe différents types de capitalisme n'est pas nouvelle. Déjà Michel Albert (1991) au moment de l'effondrement du bloc soviétique et du triomphe de l'économie de marché opposait le capitalisme anglo-saxon au capitalisme rhénan. De son côté, Bruno Amable (2003) distinguait cinq modèles de capitalisme selon leurs institutions économiques et sociales : le modèle néolibéral (États-Unis, Australie, Canada, Royaume-Uni), le modèle continental européen (France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Autriche, Norvège), le modèle social-démocrate (Danemark, Finlande, Suède), le modèle méditerranéen (Espagne, Grèce, Italie, Portugal) et enfin le modèle asiatique (Japon, Corée du Sud). Plus récemment, l'analyse de l'évolution du capitalisme français par Bruno Amable et Stefano Palombarini (2017) a fait émerger dans le débat public la notion de « bloc bourgeois », constitué autour des classes supérieures et de professionnels urbains très qualifiés. Ce bloc social dominant disposerait des ressources politiques et rhétoriques pour définir l'intérêt général (néolibéral) et l'imposer au reste de la société. Enfin, Alain Cotta (2018) caractérise l'époque actuelle par la confrontation entre deux capitalismes : l'un plutôt occidental organisé autour de l'entreprise, l'autre davantage oriental fondé sur l'État, avec dans les deux cas le renforcement d'une oligarchie mondiale.

Robert Boyer, quant à lui, propose une nouvelle taxinomie afin de prendre en compte les dernières évolutions, notamment celles révélées par la pandémie. L'affirmation d'un « capitalisme de plateforme » est très nette. C'est, selon l'auteur, un capitalisme de type transnational et oligopolistique né aux États-Unis durant la décennie 1990 grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui prospèrent à partir de la collecte et du traitement de mégabases de données. Les firmes de ce capitalisme de plateforme se nourrissent de la mondialisation grâce à des rendements d'échelle très élevés qui assurent en retour leur domination sur le marché. Elles ne peuvent donc s'accommoder du protectionnisme et de toutes les tentatives de repli national que l'on a pu observer ces dernières années. En ce sens, l'auteur note que le rapport de force entre les États et les GAFAM[4] est largement défavorable aux premiers. De plus, la pandémie a consolidé cette transformation imposée par ces firmes qui était déjà à l'œuvre dans le capitalisme. De ce point de vue, la crise de la Covid-19 présente une caractéristique inédite :

*Les grandes crises (1929, 1973) du passé accélèrent la disparition d'un régime socioéconomique structurellement déstabilisé par ses tensions internes. En 2020 au contraire, un choc, essentiellement non économique, fait mûrir un capitalisme de plateforme transnational, bâti sur le rassemblement et le traitement étendu d'une énorme masse d'informations recueillies en temps réel. (Boyer 2020, 99)*

À côté et comme en réaction au capitalisme des plateformes, « le capitalisme à impulsion étatique », dont les exemples les plus emblématiques sont la Turquie, la Hongrie, la Russie, tente d'être une réponse pour retrouver davantage d'autonomie face aux contraintes imposées par les diktats de la mondialisation et des marchés financiers. En ce sens, nous dit l'auteur, la pandémie a renforcé dans tous les pays cette tendance au retour de l'État à travers notamment les dépenses publiques, le soutien des revenus ainsi que la volonté affichée de relocaliser certaines productions stratégiques. La Chine, quant à elle, représente un cas particulier qui combine à la fois un capitalisme de plateforme (avec les BATX[5]) et un capitalisme étatique avec l'hégémonie du parti communisme qui surplombe la société et les acteurs économiques dans une visée de contrôle panoptique numérique conduisant à « une société de surveillance [...] tel(le) qu'anticipé(e) dans 1984 par Georges Orwell » (p. 104)[6].

L'Europe représente la troisième forme de l'économie de plateforme, entre « la société de marché » (p. 103) et « la société de surveillance » (p. 104) dont les références sont respectivement les États-Unis et la Chine. Ce qui est alors en jeu c'est « le contrôle citoyen

de l'information » (p. 104) qui correspond davantage aux valeurs du Vieux Continent. Cela étant, s'il admet le bien-fondé du principe sur lequel se fonde cette politique, l'auteur en souligne les limites dans la mesure où aucun des pays membres n'a été en mesure de développer l'équivalent des GAFAM américains ou des BATX chinois : « on mesure la difficulté que représente la construction progressive de formes institutionnelles capables de soutenir un projet politique. » (p. 105)

Sur les conséquences de la pandémie sur l'avenir de la construction européenne, le diagnostic de Robert Boyer, qui reprend les thèses de certains économistes post-keynésiens (celle de Robert Stiglitz en particulier) est plutôt sombre. L'Europe est en effet de plus en plus exposée à une fracture entre les pays du Nord qui s'insèrent aisément dans mondialisation grâce à leur industrie et qui connaissent une croissance dynamique et les pays du Sud, lestés par un euro fort, qui sont davantage fragilisés. La pandémie a rendu encore plus visible la divergence des trajectoires des pays européens du fait d'une spécialisation différente de leurs économies. D'une part l'épidémie a été (notamment lors du second trimestre 2020) moins intense et mieux gérée au Nord que dans les pays du Sud (Italie, Espagne, Grèce) et d'autre part, l'arrêt brutal des déplacements (transport aérien) a fortement pénalisé les activités des pays du Sud très dépendants du tourisme (restauration, hôtellerie, culture, etc.), tandis que les pays du Nord, beaucoup plus industriels, continuaient de produire et d'exporter. Et Robert Boyer de rappeler une vieille antienne des régulationnistes, que ce qui manque finalement à la monnaie unique c'est « un principe de solidarité et d'adhésion à un destin commun [...] » (p. 141) bloqué par les pays du Nord qui seul permettrait de « surmonter la divergence des trajectoires nationales » (p. 142). Avec la pandémie qui accentue cette divergence — l'auteur imagine un scénario d'économie-fiction dans lequel l'Italie précipite la crise de l'euro (p. 141 et suivantes) — la question de la coopération entre ces « deux Europes », celle du Nord et celle du Sud, devient alors essentielle : « Après une longue période d'attentisme, puis d'attention portée à la négociation de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, le coronavirus a remis au premier plan le dilemme : avancée des coopérations entre pays membres ou éclatement. » (p. 141). Car sans solution coopérative, le marché unique et l'euro pourraient disparaître, entraînant à la fois le marasme et la balkanisation des économies européennes.

On retrouve dans cette analyse une idée centrale de l'École de la régulation selon laquelle « chaque société a la conjoncture et les crises de sa structure. » (Boyer 1995, 24) Il en va de même des effets provoqués par la pandémie de la Covid-19 qui selon les pays vont être différents.

## **La Covid-19 : un analyseur et un accélérateur des transformations du capitalisme.**

Au tout début de l'apparition de la Covid-19, évènement qualifié par l'auteur « de sans précédent, à l'origine d'une crise plus grave encore que celle de 1929 » (p. 7), la plupart des décideurs politiques pensaient que le nouveau virus allait avoir un effet transitoire sur les économies et que les mesures de santé publique allaient permettre de le surmonter rapidement. Cette perception des choses est très nette dans le cas de la France où l'on a longtemps cru que notre système de protection sociale était *meilleur* que ceux des pays développés. C'est dans cet état d'esprit que la mise à l'arrêt de pans entiers de l'économie — les *activités non essentielles* — a été décidée. Il s'agissait de protéger l'essentiel afin de retrouver le potentiel économique intact au moment de la reprise. Cela ne devait être qu'une question de jours voire de semaines. Mais, au fur et à mesure que l'épidémie se développait et gagnait chaque jour davantage de territoires pour devenir une pandémie[7], cette évolution a provoqué le désarroi des décideurs politiques dans de nombreux pays, car elle a fini par entraîner « une rupture des régularités économiques » (p. 96). La pandémie a alors agi, nous dit Robert Boyer, d'abord comme « un analyseur » (p. 11) impitoyable de nos sociétés et de leurs faiblesses : « La pandémie a mis en évidence comment la croyance en la vertu des marchés a progressivement débilité les compétences et capacités d'action collectives, en particulier via l'État central et les entités locales. » (p. 18) En outre, la Covid-19 a également été « un accélérateur des transformations du capitalisme » (p. 177) en renforçant l'opposition entre un capitalisme de plateforme transnational dont les États-Unis sont la référence et un capitalisme à impulsion étatique composé par « tous les laissés-pour-compte de l'ouverture des économies [...] qui entendent défendre les prérogatives de l'État-nation, y compris dans le domaine économique. » (p. 16)

Analyseur donc, car la pandémie a révélé « les inégalités typiques de chaque société et les a accentuées en les étendant à la santé et l'espérance de vie. » (p. 64) Dans le cas de la France notamment, la Covid-19 a souligné le sous-investissement dans les hôpitaux depuis des années voire des décennies, une situation où le manque de lits de réanimation et de masques est à l'origine de la décision par les autorités de confiner les personnes et de mettre à l'arrêt complet l'activité économique non essentielle. Ce sous-investissement est pour l'auteur le symptôme d'une idéologie libérale qui a impacté très fortement l'ensemble des services publics en France comme dans la plupart des pays :

*Rappelons que privatisation, déréglementation, décentralisation et large diffusion de l'idée pernicieuse selon laquelle l'intervention publique nuit à l'efficacité*

*économique sont autant de causes du sous-investissement du secteur public [...].  
(Boyer 2020, 29)*

D'autre part, la Covid-19 a mis en évidence les effets des délocalisations de la production des produits pharmaceutiques qui rend très problématique leur approvisionnement quand tous les États sont amenés à en faire la demande en même temps aux pays producteurs. Cette organisation qui était justifiée pour des raisons économiques (faibles coûts de production) est rapidement perçue comme une dépendance insupportable. Enfin, la pandémie met à mal le système de la finance internationale qui est, avec ses marchés et ses cotations en continu, le cœur du capitalisme libéral, l'arbitre en matière de valorisation des actifs pour la planète entière. Avec la Covid-19 et « l'incertitude radicale » (p. 47) qu'elle introduit sur l'activité des entreprises, la finance devient inopérante, car elle n'est plus en mesure de coter les titres et de garantir le fonctionnement boursier.

La Covid-19 est également « un accélérateur des transformations du capitalisme » (p. 177). Elle a conduit, du point de vue économique, à des transgressions telles que les lois et représentations qui régissaient le gouvernement de nos sociétés depuis 30 ans ont volé en éclat. En effet, le « quoi qu'il en coûte » dans le cas de la France constitue un revirement total par rapport au dogme de modération monétaire, de modération de la dette, de liberté et flexibilité des marchés. En outre, pour lutter contre le virus, les autorités ont instauré la distanciation physique afin de limiter sa transmission. Cette distanciation a précipité une tendance déjà grandement à l'œuvre dans nos sociétés. Ainsi nous dit l'auteur, on s'aperçoit que le e-commerce a supplanté en grande partie le commerce traditionnel, que le télétravail pour tout un ensemble d'activités permet de travailler à distance, que l'éducation scolaire et les réunions de toutes sortes peuvent également être réalisées en distanciel. Cette évolution a été rendue possible grâce aux GAFAM qui ont développé les outils permettant la distanciation physique. Avec la pandémie, on s'est également rendu compte que le réseau transnational constitué par ces multinationales du numérique constitue désormais le système nerveux du système productif mondial (avec les BATX en Chine). Face au pouvoir de ces multinationales, l'auteur reconnaît que les États (à l'exception des États-Unis et de la Chine) sont bien souvent démunis.

En Europe, la Covid-19 jette selon l'auteur une lumière particulièrement crue sur les faiblesses structurelles de la construction communautaire. Si Robert Boyer reconnaît qu'à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'interdépendance justifiait la coordination institutionnalisée des pays européens, le choix que cette coordination se fasse par une approche fonctionnaliste — les forces économiques déterminent les priorités politiques — représente selon lui une limite qui pourrait finalement constituer une entrave insurmontable

au projet des fondateurs : « En fait, le saut de l'euro était fort périlleux » (p. 138), il ne correspondait dans ce périmètre ni à l'expression d'un pouvoir politique, ni à l'expression d'un principe de solidarité. En outre, la Banque centrale européenne (BCE) ne dispose pas d'un seul interlocuteur mais d'autant qu'il y a de Trésors publics des pays membres, ce qui complique à l'extrême le réglage de la conjoncture européenne. Au final, le jugement de l'auteur au sujet de la capacité de l'Union européenne à gérer la pandémie est sévère et est marqué par les hésitations voire les contradictions de cette institution lors des premiers mois de la pandémie :

*ce sont ces trois problèmes non résolus — nature politique de la monnaie, hétérogénéité des trajectoires économiques et limite de l'encadrement de la concurrence comme principe de convergence des politiques nationales — que la crise du coronavirus a exacerbés au point de faire douter de la résilience de l'Union européenne. (Boyer 2020, 138)*

## **La Covid-19 oblige à repenser l'économie.**

D'emblée, Robert Boyer recontextualise l'impact de la Covid-19 en empruntant à l'histoire des pandémies : « Une recherche suscitée par le coronavirus [...] sur l'ensemble des pandémies qui ont plus de 100 000 morts depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours [...] » souligne « [...] que l'impact se fait sentir sur près de quatre décennies. » (p. 37) On est loin, très loin des pronostics optimistes qui annonçaient au début de la pandémie de Covid-19 une trajectoire en V pour les activités mises à l'arrêt, suite à la décision de confiner tout ce qui pouvait l'être afin de retrouver intact le potentiel économique une fois le virus disparu. Assez rapidement, on s'est rendu compte qu'il faudrait apprendre à vivre un long moment avec le coronavirus. Or, en matière d'analyse des transformations sur le long terme des régimes socio-économiques de nos sociétés, les théories de la régulation ont des choses à nous apprendre.

En effet, l'école de la régulation est née des travaux fondateurs de Michel Aglietta et de Robert Boyer au milieu des années 1970, dans un moment très particulier qui, aux États-Unis comme en Europe, est celui du passage d'une période de croissance forte et régulière à la crise, signifiant du même coup la fin des Trente Glorieuses. La théorie de la régulation s'est constituée en tentant de comprendre la crise, sans recourir à l'explication classique des chocs externes (des chocs pétroliers dans ce cas spécifique). Or, nous dit l'auteur, toutes proportions gardées entre la crise des années 1970 et celle de 2020, déclenchée par la décision du pouvoir politique de geler toutes les activités non essentielles, c'est le même



type de question qui est posé, à savoir : « comment reconstituer un système économique fonctionnel à partir de composantes hétérogènes et déconnectées les unes des autres ? » Faute d'une démarche résolument analytique qui explicite les différents processus à l'œuvre (économiques, financiers, sociaux et politiques), c'est-à-dire, faute d'un retour à l'histoire, le risque est que « chacun [...] propose une approche normative en fonction de ses préférences doctrinales ou idéologiques. » (p. 9)

Ainsi, avec la pandémie naît « le temps de l'incertitude radicale » (p. 47) qui oblige à repenser l'économie[8]. En effet, cette incertitude radicale dans l'optique keynésienne produit une situation dans laquelle « il n'y a pas de fondement scientifique sur lequel on puisse formuler, de façon autorisée, quelque raisonnement probabiliste que ce soit. Nous ne savons pas tout simplement. » (Keynes 1937 [1990]) Dans cette perspective, Robert Boyer repère trois types d'incertitude. La première a trait à la virologie. L'incertitude radicale tient au fait que le virus au moment de son apparition est inconnu des experts. Les recherches menées grâce à une collaboration internationale intense soulignent que les résultats prendront du temps. Le second concerne le domaine de la finance, domaine dans lequel l'incertitude radicale transforme de fond en comble les modalités de décision des acteurs. Faute d'informations économiques pertinentes permettant d'anticiper les pertes impliquées par les mesures de confinement et/ou de déconfinement, ils ne sont plus en mesure d'évaluer la valeur des actifs financiers : « comment décider lorsque l'on sait que l'on ne sait pas encore ce que l'on finira par savoir mais trop tard ? Telle est la question centrale [...] posée par la pandémie de la Covid-19. » (p. 47) Les décisions des acteurs financiers dépendent en effet de l'évolution, par nature imprévisible, du cours de la pandémie : « Adieu [donc] au calcul économique rationnel ! » (p. 12) Le troisième secteur sur lequel va porter l'incertitude radicale concerne les gouvernements. Et comme le rappelle Robert Boyer, c'est traditionnellement à l'État qu'il revient dans un contexte d'incertitude radicale de fixer un cap pour les acteurs : « on ne sort d'une incertitude systémique, donc radicale, que par l'annonce d'un point focal. » (p. 52) Et celui qui est en mesure de fixer ce point focal, c'est l'État, grâce à son surplomb de l'ensemble de la situation. Même le célèbre tenant de l'école autrichienne Friedrich von Hayek, absolument rétif à toute forme d'intervention publique, admettait le rôle régulateur de l'État : « Hayek lui-même reconnaît que l'ordre spontané peut, dans de rares circonstances, buter sur une impasse qui appelle une action collective correctrice. » (p. 53)

Face à cette incertitude radicale, la réponse des différents acteurs consiste alors à copier ce que font les autres, espérant qu'ils disposent de davantage d'informations. Autrement dit, le mimétisme se généralise, ce qui est probablement l'attitude la plus rationnelle dans une telle situation : « en situation d'incertitude radicale, ne vaut-il pas mieux se tromper tous

ensemble plutôt que d'avoir raison tout seul ? » se demande l'auteur (p. 51). Le mimétisme concerne d'abord les épidémiologistes qui, en réponse à la fragilité des prévisions issues des modèles, vont tous (plus ou moins) se référer au modèle de l'Imperial College de Londres « réputé canonique » (p. 51). Cela conduit l'ensemble des acteurs de la santé publique à promouvoir les mêmes procédures — un conseil scientifique pluridisciplinaire, un vocabulaire identique concernant la distanciation sociale — et la même stratégie — le confinement à partir de mars 2020 et sa levée progressive à partir du mois de mai. Au fil du temps et malgré les critiques adressées à ce modèle, cette stratégie sera reconduite en fonction des différentes vagues pandémiques.

Le mimétisme gagne également le monde de la finance mettant à mal une fois de plus, après la crise de 2008, l'hypothèse de l'efficience des marchés financiers<sup>[9]</sup>. Les opérateurs vont alors se contenter dans les premiers mois de la crise pandémique d'investir dans des fonds qui miment un indice boursier puisqu'ils n'ont pas l'information pertinente leur permettant d'évaluer le prix des actifs financiers. Ce mimétisme gagne enfin les gouvernements qui se copient les uns les autres en se référant au même modèle de diffusion de la pandémie, celui de l'Imperial College. Cela aboutit le plus souvent à « une surenchère en termes de volume des garanties et des refinancements de la Banque centrale et du Trésor, même si les résultats attendus tardent » (p. 51). Cela étant, nous dit l'auteur, ce mimétisme que l'on observe sur certaines politiques n'implique pas la convergence des régimes socio-économiques. Ainsi, le modèle européen du traitement de la Covid-19 avec subvention du temps partiel n'a été suivi ni aux États-Unis ni en Chine qui ont emprunté des trajectoires différentes. Une autre leçon de cette crise pandémique est la mise à nu de l'illusion que la finance pouvait imposer son rythme à l'économie et par extension aux sociétés. Or, nous dit Robert Boyer, ce que « le coronavirus devrait apprendre aux financiers [c'est] qu'une société doit composer avec diverses échelles de temps et qu'ils ne peuvent prétendre lui imposer le leur, le plus extrême. C'était déjà l'un des messages de la Théorie générale de Keynes. » (p. 57)

Simultanément et de manière paradoxale, la Covid-19 met en évidence « *la capacité créatrice des crises* ». Cas emblématique : l'évolution du rôle des banques centrales. Créées pour assurer la fonction de prêteur en dernier ressort en cas de crise financière, les banques centrales ont gagné leur indépendance par rapport aux gouvernements dans les années 1990 afin de lutter plus efficacement contre l'inflation, supposée provoquée par le laxisme des politiques économiques. Déjà, la crise de 2008 avait, nous dit l'auteur, entraîné une remise en cause sérieuse de ce qui était devenu un dogme central de l'équilibre budgétaire, notamment dans les traités européens consacrés à la construction monétaire et une nouvelle politique mise en place dans l'urgence afin de monétiser les actifs monétaires

toxiques. Avec la crise produite par la Covid-19, une nouvelle étape est franchie : « Non seulement le volume des divers refinancements a explosé [par rapport à] 2008, mais les circuits du Trésor public et de la banque centrale ont fusionné, ce qui était impensable une année auparavant. » (p. 110) Finalement, la pandémie a montré que le dogme monétaire, qui avait présidé à l'organisation institutionnelle de la mondialisation financière, n'était pas tenable : « l'orthodoxie monétariste a perdu la partie. » (p. 110)

Incertitude radicale et effets imprévisibles de la crise : il est difficile aujourd'hui de savoir quel sera le monde de demain. Si « un retour au statu quo [est] impossible » il n'en reste pas moins que « le confinement a érodé les arrangements et conventions qui soutenaient le mode de régulation. » (p. 149) Pour imaginer le monde à venir, Robert Boyer propose de faire un détour par l'histoire récente du capitalisme. Il note qu'avec la pandémie, la santé, l'éducation et la culture, qui n'étaient jusque-là qu'un coût, pourraient devenir un actif vital. Ces trois secteurs ont d'ores et déjà remplacé la production industrielle de masse dans de nombreux pays développés. Ils sont également à l'origine des deux grandes réformes de la présidence de Barak Obama après la crise de 2008 : celle de la réglementation de la finance — empêchée par le lobby de Wall Street — et celle de la réorganisation de l'assurance-santé visant à garantir une meilleure couverture pour l'ensemble de la population. Finalement, l'auteur voit dans cette évolution l'émergence d'un nouveau mode de développement : « Il semblerait qu'un capitalisme dominé par la financiarisation [...] cède silencieusement le pas à un capitalisme anthropogénétique. » (p. 90) Cependant, les choses ne sont pas écrites par avance et l'auteur reconnaît que les deux tendances actuelles qui travaillent les sociétés contemporaines pourraient entraver une telle issue. Il s'agit d'une part, de « celle des capitalismes d'État, qui peuvent s'emparer de la santé comme instrument de légitimation » et d'autre part, de « celle du capitalisme de plateforme et de surveillance, qui y trouve une remarquable source de profits. » (p. 94)

## **La Covid-19 : de nouvelles menaces pour la démocratie ?**

Pour aborder la question de la Covid-19 et de son impact sur la démocratie et les libertés individuelles, il est intéressant de rappeler les propos de Stefan Zweig, propos autobiographiques rédigés à une époque charnière, celle de l'Europe de la fin des années 1930, qui là encore a constitué un véritable tournant dans l'histoire :

*Et de fait, rien peut-être ne rend plus sensible le formidable recul qu'a subi le monde depuis la Première Guerre mondiale que les restrictions apportées à la*

*liberté de mouvement des hommes et, de façon générale, à leurs droits. Avant 1914, la terre avait appartenu à tous les hommes. Chacun allait où il voulait et y demeurait aussi longtemps qu'il lui plaisait. Il n'y avait point de permissions, point d'autorisations, et je m'amuse toujours de l'étonnement des jeunes, quand je le leur raconte qu'avant 1914 je voyageais en Inde et en Amérique sans posséder de passeport, sans même en avoir jamais vu un. On montait dans le train, on en descendait sans rien demander, sans qu'on vous demandât rien, on n'avait pas à remplir une seule de ces mille formules et déclarations qui sont aujourd'hui exigées. Il n'y avait pas de permis, pas de visas, pas de mesures tracassières, ces mêmes frontières qui, avec leurs douaniers, leur police, leurs postes de gendarmerie, sont transformées en un système d'obstacles ne représentaient rien que des lignes symboliques qu'on traversait avec autant d'insouciance que le méridien de Greenwich. (Zweig 2020 [1943], 476-477)*

En contrepoint à cette époque révolue et bénie pour les libertés individuelles décrite par Stefan Zweig<sup>[10]</sup>, Robert Boyer note avec inquiétude qu'« après la guerre contre le terrorisme déclarée par la présidence américaine suite aux attentats de 2001 » est venu « le temps de la guerre contre le coronavirus ». Et si cette métaphore guerrière induit de grossières erreurs — on ne lutte pas contre le terrorisme comme contre un virus — il n'en reste pas moins, nous dit l'auteur, que « ces épisodes, malgré leurs différences, ont pour trait commun de légitimer une réduction, présentée comme transitoire, des libertés fondamentales. Mais les changements correspondants ont été intégrés à titre permanent dans le système juridique. » (p. 72) Ces limitations portent d'abord sur la libre mobilité et sur la liberté d'entreprendre et de travailler. En outre, ces limitations vont concerner directement les droits individuels et la vie privée lorsque certains dispositifs mis en place pour lutter contre le virus imposent le testage, le traçage puis l'isolement des personnes. La mise en place du « pass sanitaire » en France et dans de nombreux pays, s'il n'était pas encore inscrit à l'ordre du jour lors de la publication du livre de Robert Boyer, renforce cette limitation des libertés individuelles.

Dans cette *guerre* contre le coronavirus, les GAFAM et les BATX se trouvent renforcés et vont jouer chacun à leur façon un rôle de premier plan. Grâce au traitement des flux de mégadonnées qu'elles gèrent, ces multinationales vont pouvoir livrer en temps réel toutes sortes d'informations sur les individus, leurs déplacements, leurs rencontres, etc. Dans la lutte contre l'épidémie, ce capitalisme de plateforme va faire montre d'une redoutable efficacité, permettant pour les pays asiatiques les plus avancés la stratégie du « tester, tracer, isoler », tout en posant la question du droit des individus sur leurs données personnelles. Pour Robert Boyer, l'évolution de la place de ces acteurs du numérique et de

la concentration de leur pouvoir dans nos sociétés est inquiétante et traduit finalement davantage une opposition entre « centralisation transnationale privée » versus « centralisation étatique nationale » de l'information, plutôt qu'entre capitalisme (principalement le modèle américain) et le modèle chinois.

Dans tous les cas, nous dit l'auteur, cette opposition ne permet pas d'échapper au trilemme « *santé - économie - liberté* » (p. 61)[\[11\]](#) dans la mesure où la pandémie interdit d'atteindre les trois objectifs simultanément. Trois scénarios sont alors possibles au départ de la pandémie, chacun sacrifiant un des termes constitutifs du trilemme. Ce faisant, « le coronavirus livre une analyse spectrale des relations entre types de capitalismes et organisations du système de santé. » (p. 71) :

- Le modèle singapourien ou chinois qui concilie santé et reprise économique en sacrifiant les libertés individuelles ;
- Le modèle populiste (américain de Trump et brésilien de Bolsonaro) qui privilégie les libertés individuelles et l'économie (liberté d'entreprendre) au détriment de la santé ;
- Le modèle européen qui se situe entre les deux en tentant de sauvegarder la santé et les libertés individuelles au détriment de l'économie, cette dernière étant mise « sous cloche » en attendant des jours meilleurs.

Il ressort qu'une des leçons principales de cet épisode est que « pas plus la globalisation que les pandémies n'impliquent une convergence des modèles socioéconomiques et des styles politiques de réaction à un même événement. » (p. 76) Ce constat explique d'ailleurs les performances très variables d'un pays à un autre en matière de maîtrise du coronavirus. Là encore, on retrouve les grandes leçons des théories de la régulation selon lesquelles les institutions, l'histoire des politiques passées déterminent largement les choix présents des différents gouvernements. Cela conduit l'auteur à recommander à ses confrères économistes « l'abandon d'une approche purement technique appliquée de façon uniforme à des sociétés dont les principes d'organisation sont très différents. Il appartient aux diverses disciplines d'apporter leurs contributions et de tenter de les articuler les unes aux autres. » (p. 42)

Pour sortir de ce trilemme, Robert Boyer propose « une double rupture quant aux représentations des sociétés contemporaines » (p. 79). Cette proposition particulièrement ambitieuse, qui s'inscrit dans un courant critique de l'orthodoxie économique[\[12\]](#), consiste d'une part à inverser « la hiérarchie des temporalités au sens où le moyen-long terme doit piloter le court terme » ce qui revient, reconnaît l'auteur, à mettre sous contrôle le temps de la finance et de l'économie, et d'autre part, à « abandonner l'hypothèse d'une détermination des sociétés par l'économie. » (p. 79) Comme on peut le constater, l'affaire n'est pas gagnée

et une telle proposition semble avoir plus valeur d'horizon de sens que d'une discipline régulationniste réellement applicable, du moins à l'échelle européenne. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, l'ouvrage se conclut par un exercice de politique fiction dont l'un des scénarios est particulièrement sombre. L'auteur imagine deux avenir possibles : le premier est celui d'une « société de surveillance généralisée [...] opposant un petit nombre de riches et une masse de sujets [...] », le second résulterait de « l'effondrement d'une telle société » qui conduirait à « la nécessité d'un État social [...] tuteur d'une démocratie étendue à l'économie. » (p. 185)